

REER et investissements au service du bien commun, un choix possible !

Le mois de février marque le coup d'envoi de la traditionnelle saison des impôts et des cotisations à un REER. Saviez-vous que comme citoyen-nes, associations, coopératives, entreprises d'économie sociale ou à but lucratif, vous pouvez faire le choix de placements responsables ? Principale coopérative financière de l'économie sociale au Québec, la Caisse d'économie solidaire Desjardins contribue grandement depuis 54 ans à façonner le paysage social, communautaire, coopératif et syndical du Québec, et propose, entre autres, un outil qui a un impact réel dans la collectivité : le Placement à rendement social. La Gazette de la Mauricie a rencontré Francis Paquette, conseiller en gestion de patrimoine à la Caisse d'économie solidaire Desjardins*, afin d'en savoir plus.

Desjardins Caisse d'économie solidaire

POURQUOI L'ÉPARGNE EST-ELLE IMPORTANTE ?

L'épargne, c'est important, car c'est un des meilleurs outils qu'on a comme individus pour préparer notre avenir, réaliser des projets, se donner de la flexibilité, répondre aux imprévus, planifier notre retraite et dire oui à une occasion intéressante qui pourrait s'offrir à nous.

EN QUOI L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE EST-IL DIFFÉRENT DE L'INVESTISSEMENT TRADITIONNEL ?

La première chose à réaliser par rapport à l'investissement responsable, c'est de prendre conscience que nos investissements ont des répercussions. Savez-vous ce que fait l'institution financière avec l'argent que vous lui avez prêté en y déposant votre argent ? Lorsque les gens ou les organisations confient leurs épargnes à la Caisse d'économie solidaire Desjardins, ils s'assurent que leurs placements auront le moins d'impacts négatifs possibles au niveau environnemental et social, et qu'au contraire ils auront des impacts positifs en lien avec les valeurs qu'ils ont.

AVEZ-VOUS DES CONSEILS POUR FAVORISER UNE MEILLEURE GESTION FINANCIÈRE PERSONNELLE ET UNE HABITUDE D'ÉPARGNE ?

Première étape, analyser notre budget parce qu'il faut savoir dans quoi on dépense. Pour ce faire, on va analyser nos comptes et nos cartes de crédit sur une année pour savoir comment on dépense notre argent. Après avoir constaté où vont nos dépenses, on va évaluer à quel endroit on a un pouvoir pour diminuer ces dépenses et être capables de dégager des excédents. Cette analyse devient un pas qui mène vers une consommation responsable, car on pourra faire le choix d'acheter moins de produits ou de s'en procurer des plus durables ou de seconde main, bref d'adopter des habitudes qui nous permettront d'épargner tout en posant des gestes bénéfiques pour la planète.

Deuxième étape : se faire accompagner par un conseiller ou une conseillère en finances qui pourra nous guider pour optimiser notre planification financière. Le meilleur truc est de considérer l'épargne comme une dépense et de faire prélever à cet effet un montant à chaque paie, par exemple. Le conseiller ou la conseillère nous permettra également de considérer quel régime fis-

cal est le plus efficace : CELLAPP, CELI, REER ou REEE. Il existe plusieurs outils parmi lesquels le REER demeure un régime fiscal extraordinaire qui nous permet entre autres de reporter l'imposition à plus tard et d'obtenir des revenus à l'abri de l'impôt tant qu'on ne retire pas nos placements. Enfin, la dernière étape est de bien choisir notre placement.

EN QUOI LA CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET LES PLACEMENTS REER QUI Y SONT OFFERTS SE DÉMARQUENT DES AUTRES ?

La Caisse d'économie solidaire est très particulière en ce qu'elle porte un projet collectif. Nous avons une expertise en investissement responsable et dans le financement des entreprises d'économie sociale, et ce, partout au Québec. Notre ristourne est collective, c'est-à-dire qu'au lieu d'être versée aux membres, elle est versée au Fonds d'aide au développement du milieu dans chaque région du Québec, dont la Mauricie, le Centre-du-Québec et Lanaudière. Les services de nos conseillers et conseillères sont gratuits et font partie des avantages offerts aux membres (à l'exception de certains frais de gestion ou de transaction). Des entreprises collectives, des OBNL, des associations, des syndicats, des coopératives ou des fondations peuvent être

membres de la Caisse mais également le grand public !

Pour les REER, nous offrons un placement unique qui a un impact réel dans la collectivité : le Placement à rendement social. Quand vous déposez votre épargne à la Caisse d'économie solidaire, vous faites le choix de prêter votre épargne en échange d'un rendement et vous confiez cette épargne à la Caisse d'économie solidaire qui l'utilise ensuite pour faire des prêts à des organisations d'ici qui développent des projets positifs pour les communautés. L'an dernier, la Caisse d'économie solidaire a ainsi pu autoriser 206 prêts à hauteur de 290 millions de dollars à 165 organisations collectives et à but lucratif dont 150 associations, coopératives et syndicats. Des organisations qui à leur tour créent un impact social, écologique et économique partout au Québec. Les investissements des membres nous donnent ainsi un levier pour financer des projets collectifs, ce qui démontre qu'il est possible de mettre notre argent au service d'une société qui valorise le bien commun.

* Francis Paquette est planificateur financier et représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.



Fièr.e de mon REER

À la Caisse solidaire, nous investissons l'épargne de nos membres **directement dans les coopératives et les OBNL d'ici.**



← Visitez caissesolidaire.coop

 Desjardins
Caisse d'économie solidaire

La fragmentation de l'économie mondiale

L'économie mondiale traverse une période de changements significatifs depuis une quinzaine d'années. D'un côté, la mondialisation piétine, comme en témoigne la stagnation des échanges internationaux. D'un autre côté, l'économie mondiale se fragmente, sous la forme de blocs économiques et géopolitiques. Existe-t-il un lien entre ces deux phénomènes ? Pour y voir plus clair, nous allons en examiner les tenants et les aboutissants.



ALAIN DUMAS
ÉCONOMISTE

LA FIN DE L'HYPER-MONDIALISATION

Avec la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1995, une période d'hyper-mondialisation s'est ouverte. Le poids du commerce international dans le PIB a doublé en seulement 15 ans. Cette libéralisation des échanges a poussé les grandes entreprises et les banques à se mondialiser grâce à des fusions et à des acquisitions internationales. Cette concentration accrue du pouvoir économique leur a permis d'imposer des baisses de salaires et d'affaiblir le rôle régulateur de l'État, ce qui a eu comme conséquence d'accroître les inégalités sociales. Cette période de libéralisme débridé s'est conclue par la crise financière mondiale de 2007-2008 et la Grande récession de 2009, lesquelles ont mis un frein à cette hyper-mondialisation. S'ouvre alors une période de fragmentation de l'économie mondiale.

LES SIGNES DE LA FRAGMENTATION

Le premier signe de la fragmentation est la forte hausse des accords régionaux de libre-échange, dont le nombre atteint 615 aujourd'hui. La plupart de ces accords concernent des pays d'une même région,

ou des « pays amis », lesquels privilégient le commerce entre eux. Cette évolution n'est pas étrangère à la crise à l'OMC, en raison du blocage de la nomination des membres de l'Organe d'appel, responsable du règlement des différends, par les États-Unis depuis 2016.

Le deuxième signe est la montée des restrictions internationales. Une de ces montées concerne les restrictions aux importations de produits (tarifs douaniers, quotas d'importation, etc.), qui ont été multipliées par 10 en 12 ans. Dans le cas des produits de base mondiaux (agriculture, minerais, énergie), ce sont des restrictions à l'exportation qui occupent le devant de la scène. Et comme ces matières premières sont concentrées dans une poignée de pays, cela accroît les risques pour la sécurité alimentaire mondiale et la transition énergétique. En ce qui concerne les investissements étrangers, le nombre de restrictions à leur endroit a triplé depuis sept ans, cependant que les montants investis dans des « pays amis » sont 2,5 fois plus élevés que les sommes investies à l'échelle internationale, ce qui constitue un autre signe de la fragmentation.

La fragmentation découle aussi de la montée des tensions géopolitiques, lesquelles poussent des entreprises à rapatrier de nombreux maillons de leurs chaînes d'approvisionnement, ce qui explique en partie la baisse des échanges internationaux. Déjà en 2021, le quart des

grandes entreprises avaient relocalisé une partie de leur chaîne de production dans leur région d'origine, ce qui représentait 20 % de leurs exportations.

Le « trumpisme » s'inscrit dans cette ère de fragmentation mondiale. Trump lance d'abord une guerre commerciale, en imposant des tarifs douaniers tous azimuts. Ensuite il cherche à imposer des rapports de force en menaçant de conquérir des territoires pour leurs ressources ou leur influence stratégique. Cette entrée en scène des États-Unis n'a rien de rassurant dans un monde où les conflits géopolitiques s'intensifient.

Enfin, la multiplication des regroupements de pays est une autre illustration de la fragmentation mondiale. Après la création du G7 en 1975, les pays riches ont cherché à rallier des économies émergentes en créant le G20 en 1999. Dans le but de concurrencer le G7 et le G20, des pays émergents ont mis sur pied le BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) en 2009, lequel ne cesse de s'élargir pour devenir les BRICS+ (les quatre du BRIC, Arabie Saoudite, Émirats arabes unis, Égypte, Éthiopie, Indonésie et Iran), sans compter les 15 autres demandes d'adhésion en attente d'approbation. Notons enfin que l'élargissement des BRICS conforte leur poids économique dans le monde, lequel dépasse le PIB en parité de pouvoir d'achat du G7 depuis 2016.

LES COÛTS DE LA FRAGMENTATION

La fragmentation de l'économie mondiale a un coût, celui de réduire la valeur potentielle de la production mondiale. Des études situent ce coût entre 1,5 % et 6,9 % du PIB mondial, ce qui correspond à une perte de PIB entre 1 600 milliards de dollars (l'équivalent du PIB espagnol) à 7 400 milliards (l'équivalent du PIB de l'Allemagne et de la France).

Que faire alors pour réduire les coûts de la fragmentation mondiale ? La solution passe par un renforcement de la coopération internationale. D'abord pour arriver à une entente sur la complémentarité des échanges commerciaux, ce qui implique une réforme en profondeur de l'OMC. Ensuite, pour éviter la propagation des conflits géopolitiques qui poussent les États à se refermer sur leur économie nationale.

Pour terminer, n'oublions pas que la fragmentation mondiale a des conséquences importantes sur le niveau de vie de la population. Il suffit de se rappeler les perturbations des chaînes d'approvisionnement pendant la pandémie pour en comprendre la teneur : pénuries de produits essentiels, interruption de la production par manque de composantes, chômage et pressions inflationnistes.

SOURCES DISPONIBLES
au gazette.mauricie.com



- Sophie Lallemand, animatrice et formatrice certifiée, Fresque du Climat, du Numérique et Atelier 2tonnes

“ Il y a quelques années, je me suis rendu compte que mes REER représentaient 80 % de mon empreinte carbone. En devenant membre de la Caisse solidaire, j'ai décidé que cet argent servirait à financer des projets positifs !

À la Caisse d'économie solidaire, mes valeurs et mon argent sont à la même place.



Visitez caissesolidaire.coop

Desjardins
Caisse d'économie solidaire